



Plan Local d'Urbanisme

4.2 PLAN DE ZONAGE
Echelle 1/2 000

- PLU mis en révision le 9 septembre 2002
- PLU arrêté le 16 mai 2006
- PLU approuvé le

Numérisé par GSM

DALLY MARTIN Agnès -Urbaniste
30 chemin du galliot
01160 Saint-martin-du-mont
Tel. : 04.74.35.54.35

LEGENDE

- Zone centrale
- Zone d'extension du village
- Secteur où la hauteur des constructions est limitée
- Secteur avec démolition préalable
- Secteur de moindre densité
- Secteur pour la para-hôtellerie
- Zone à urbaniser
- Secteur où la hauteur des constructions est limitée
- Secteur d'urbanisation au coup par coup
- Secteur réservé aux installations sportives
- Zone à urbaniser à long terme
- Zone agricole
- Zone naturelle à protéger
- Secteurs de capacité d'accueil limitée
- Secteur concerné par la centrale hydroélectrique

LEGENDE

- Emplacements Réservés
- Espaces boisés classés à protéger ou à créer
- Bâtiments identifiés au PLU
- Haies identifiées par le PLU
- zone de bruits des infrastructures terrestres

INFORMATIONS

- milieux humides identifiés au PLU
- ZNIEFF identifiée au PLU

